

**RÈGLEMENT 2021-1026
POUR LA MISE AUX NORMES DES BANDES DE LA GLACE A
DU CENTRE HENRY-LEONARD ET TRAVAUX DIVERS 2021
EMPRUNT DE 2 143 500 \$**

- CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal désire procéder à la mise aux normes des bandes de la glace A du centre Henry-Leonard et travaux divers;
- CONSIDÉRANT QUE** le coût de ces travaux s'élève à 2 143 500 \$, incluant les taxes, imprévus et frais de financement, suivant l'estimation des coûts préparée par le Service des travaux publics et services techniques de la Municipalité;
- CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Baie-Comeau désire se prévaloir du pouvoir prévu au deuxième paragraphe du deuxième alinéa de l'article 544 de la Loi sur les cités et villes;
- CONSIDÉRANT QUE** la Ville ne dispose pas des deniers nécessaires à même ses prévisions budgétaires pour supporter le coût de ces travaux;
- CONSIDÉRANT QUE** l'avis de motion a été donné lors de la séance du conseil tenue le 15 mars 2021 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance.

POUR CES MOTIFS, LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le conseil est autorisé à effectuer des dépenses pour la mise aux normes des bandes de la glace A du centre Henry-Leonard et divers travaux en 2021, pour un montant total de 2 143 500 \$, réparti de la façon suivante :

Description

1.0 Remplacement des bandes et baies vitrées – glace A – CHL

- 1.1 Fourniture et installation des bandes et baies vitrées
- 1.2 Travaux d'entretien des bandes et baies vitrées
- 1.3 Travaux complémentaires – Remplacement des bandes et baies vitrées

Sous-total : 690 200 \$

2.0 Système d'évacuation de gaz – Caserne Mingan

- 2.1 Mécanique
- 2.2 Électricité

Sous-total : 84 200 \$



3.0 Réaménagement – Caserne Marquette

- 3.1 Toit
- 3.2 Construction intérieure
- 3.3 Finition intérieure
- 3.4 Ameublement et décoration fixe
- 3.5 Mécanique
- 3.6 Électricité

Sous-total : 359 650 \$

4.0 Réfection terrain tennis – Saint-Georges 97 380 \$

5.0 Remplacement des luminaires (90) – Parc de l'Entente 72 000 \$

6.0 Réfection – Intersection avenue Bégin/La Salle 234 200 \$

7.0 Réfection passage piétonnier – Anticosti/Duclos 43 200 \$

8.0 Réparation et réfection de pavage 81 000 \$

Coûts directs : 1 661 830 \$
Imprévus (10 % des coûts directs) 166 183 \$
Frais incidents (10 % des coûts directs) 166 183 \$

Sous-total : 1 994 196 \$
Taxes nettes (4,9875 %) 99 461 \$

Sous-total : 2 093 657 \$
Financement (± 3 % des coûts directs) 49 843 \$

TOTAL COÛT BUDGÉTAIRE 2 143 500 \$

Une estimation des coûts, préparée par monsieur Dave Therrien, directeur adjoint au Service des travaux publics et services techniques en date du 4 février 2021, est jointe au présent règlement.

ARTICLE 3

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 2 143 500 \$ sur une période de 15 ans.

ARTICLE 4

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 5

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à utiliser cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.



ARTICLE 6

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention pouvant être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 7

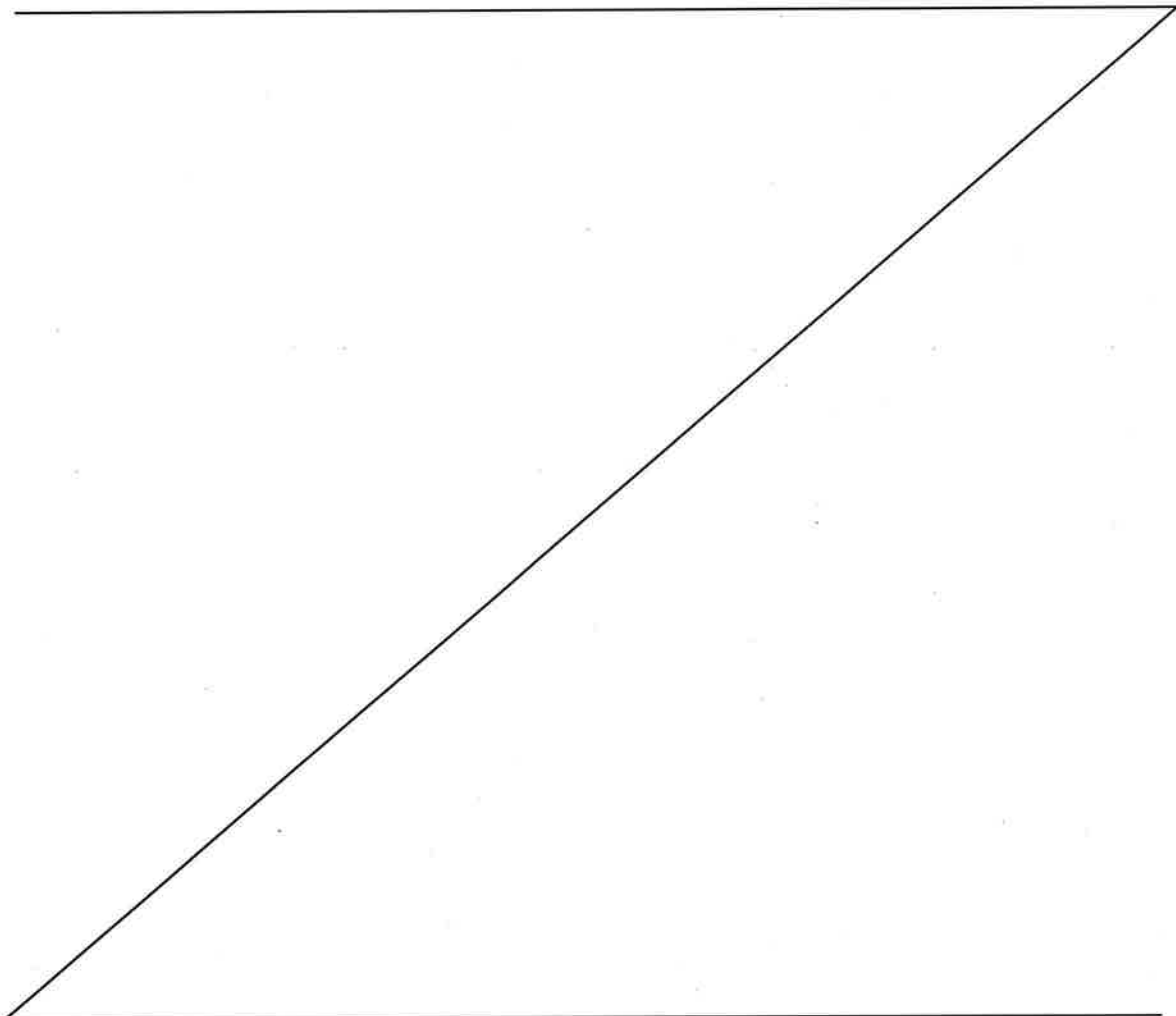
Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

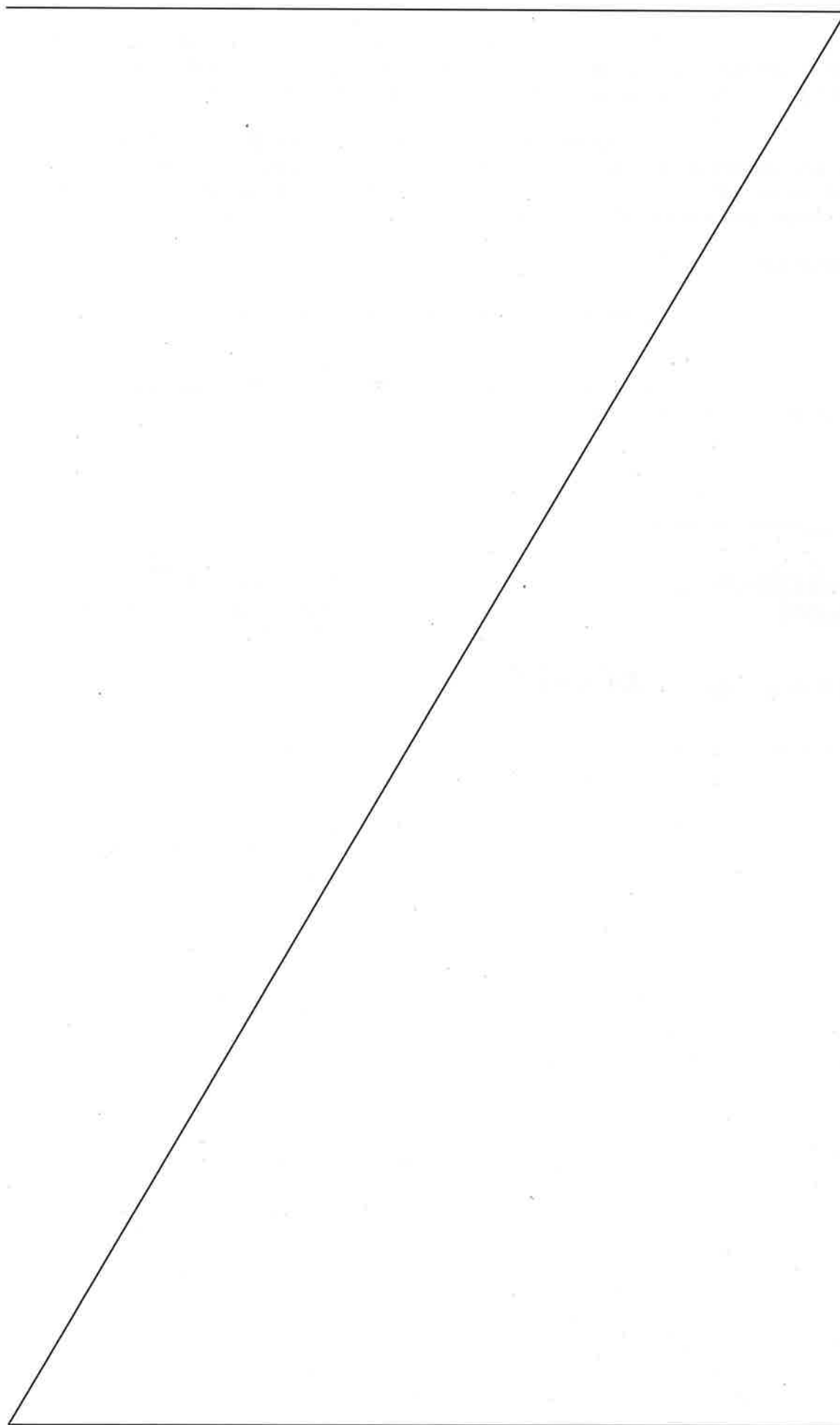
Adopté par la résolution 2021-144 lors d'une séance publique du conseil municipal de Baie-Comeau tenue le 19 avril 2021.


YVES MONTIGNY
MAIRE


CLÉMENCE RICHARD
GREFFIÈRE ADJOINTE PAR INTÉRIM

Entrée en vigueur le 24 août 2021





**RÈGLEMENT D'EMPRUNT
MISE AUX NORMES DES BANDES - GLACE A - CHL
ET TRAVAUX DIVERS 2021**

Estimation des coûts

	<u>Description</u>	<u>Quantité</u>	<u>Prix unitaire</u>	<u>Coût</u>
1.0	Remplacement des bandes et baies vitrées - glace A - CHL			
1.1	Fourniture et installation des bandes et baies vitrées			
1.1.1	Fourniture et installation d'un système de bande 6A avec systèmes « Checkflex » et « Glass Flex » (Athlélica Sport Systems inc.)	1 global	445 000.00 \$	445 000.00 \$
1.2	Travaux d'entretien des bandes et baies vitrées			
1.2.1	Remplacement des baies vitrées (panneaux en acrylique « Crystaplex 590 »)	1 global	16 000.00 \$	16 000.00 \$
1.2.2	Ensemble de nettoyage pour système de bandes « Clear D Zone »	1 global	6 000.00 \$	6 000.00 \$
1.2.3	Travaux de nettoyage des baies vitrées et des bandes	1 global	112 000.00 \$	112 000.00 \$
1.3	Travaux complémentaires - Remplacement des bandes et baies vitrées			
1.3.1	Démantèlement des bandes et baies vitrées existantes	1 global	7 800.00 \$	7 800.00 \$
1.3.2	Construction d'une bordure en béton pour ancrage des bandes (épaisseur 100 mm)	160 m lin.	225.00 \$	36 000.00 \$
3.3.3	Sciage des dalles, murets et escaliers en béton et garde-corps en acier	1 global	17 900.00 \$	17 900.00 \$
3.3.4	Fourniture et installation d'un revêtement au-dessus des espaces vides pour permettre le débattement du système « Checkflex »)	1 global	6 500.00 \$	6 500.00 \$
3.3.5	Fourniture et installation de garde-corps zone bistro (protection espace de débattement du système « Checkflex »)	10 m lin.	350.00 \$	3 500.00 \$
3.3.6	Travaux de montage/démontage d'éléments des bandes pour installation par l'intérieur de la patinoire	1 global	25 000.00 \$	25 000.00 \$
3.3.7	Modification des bancs de punition et annonceur pour permettre le débattement du système « Checkflex »	1 global	8 500.00 \$	8 500.00 \$
3.3.8	Travaux finition intérieure (peinture béton, peinture acier, etc.)	1 global	6 000.00 \$	6 000.00 \$
			Sous-total :	690 200.00 \$
2.0	Système d'évacuation de gaz - Caserne Mingan			
2.1	Mécanique			
2.1.1	D3040 - CVCA - Distribution	1 global	3 300.00 \$	3 300.00 \$
2.1.2	D3060 - CVCA - Régulation et instrumentation	1 global	14 200.00 \$	14 200.00 \$
2.1.3	D3070 - CVCA - Essai et réglage	1 global	5 600.00 \$	5 600.00 \$
2.1.4	D3090 - CVCA - Autres systèmes ou équipements	1 global	48 000.00 \$	48 000.00 \$

 CR

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT
MISE AUX NORMES DES BANDES - GLACE A - CHL
ET TRAVAUX DIVERS 2021**

Estimation des coûts

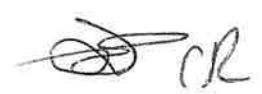
2.2	Électricité			
2.2.1	D5010 - Service et distribution électrique	1 global	13 100.00 \$	13 100.00 \$
			Sous-total :	84 200.00 \$
3.0	Réaménagement - Caserne Marquette			
3.1	Toit			
3.1.1	Revêtement membrane avec isolant (agrandissement seulement)	285 m ²	220.00 \$	62 700.00 \$
3.2	Construction intérieure			
3.2.1	Porte de garage vitrée	2 un.	12 500.00 \$	25 000.00 \$
3.2.2	Ouvre-porte électrique	3 un.	3 000.00 \$	9 000.00 \$
3.2.3	Système d'éclairage entrée/sortie	1 global	5 000.00 \$	5 000.00 \$
3.3	Finition intérieure			
3.3.1	Finition de plancher de béton à sceller	1 global	53 500.00 \$	53 500.00 \$
3.3.2	Finition de plancher en PVC (cuisine)	45 m ²	100.00 \$	4 500.00 \$
3.3.3	Finition de mur - Peinture	300 m ²	25.00 \$	7 500.00 \$
3.4	Ameublement et décoration fixe			
3.4.1	Cuisine	1 global	12 000.00 \$	12 000.00 \$
3.5	Mécanique			
3.5.1	Système de ventilation et filtration d'air	1 global	113 000.00 \$	113 000.00 \$
3.5.2	Système de détection de gaz	1 global	11 600.00 \$	11 600.00 \$
3.5.3	Génératrice	1 global	25 000.00 \$	25 000.00 \$
3.5.4	Système d'évacuation d'air - Séchoir	1 global	8 500.00 \$	8 500.00 \$
3.5.5	Plomberie - Réseau d'eau domestique	1 global	1 800.00 \$	1 800.00 \$
3.5.6	Aménagement salle de douches	1 global	4 050.00 \$	4 050.00 \$
3.6	Électricité			
3.6.1	Éclairage	1 global	7 000.00 \$	7 000.00 \$
3.6.2	Raccordement génératrice	1 global	6 500.00 \$	6 500.00 \$
3.6.3	Système de communication	1 global	3 000.00 \$	3 000.00 \$
			Sous-total :	359 650.00 \$
4.0	Réfection terrain tennis - St-Georges			
4.1	Enlèvement et disposition de la surface synthétique existante	1340 m ²	2.00 \$	2 680.00 \$
4.2	Excavation et disposition de la fondation existante	200 m ³	20.00 \$	4 000.00 \$
4.3	Remblai de fondation MG-20	200 m ³	25.00 \$	5 000.00 \$
4.4	Pavage ESG-10 pour la base de revêtement	1340 m ²	55.00 \$	73 700.00 \$
4.5	Revêtement de surface quatre couches caoutchouc	1 global	12 000.00 \$	12 000.00 \$
			Sous-total :	97 380.00 \$



RÈGLEMENT D'EMPRUNT
MISE AUX NORMES DES BANDES - GLACE A - CHL
ET TRAVAUX DIVERS 2021

Estimation des coûts

5.0	Remplacement des luminaires (90) - Parc de l'Entente	<u>Quantité</u>	<u>Prix unitaire</u>	<u>Coûts</u>
5.1	Luminaires	90 un.	800.00 \$	72 000.00 \$
			Sous-total :	72 000.00 \$
6.0	Réfection - Intersection avenue Bégin/La Salle			
6.1	Organisation de chantier	1 global	10 000.00 \$	10 000.00 \$
6.2	Déblai 2 ^e classe	1300 m ³	20.00 \$	26 000.00 \$
6.3	MG-112 (550 ±)	500 m ³	25.00 \$	12 500.00 \$
6.4	MG-56 (250 mm)	1000 m ²	13.50 \$	13 500.00 \$
6.5	MG-20 (250 mm)	1000 m ²	13.50 \$	13 500.00 \$
6.6	Pavage 60 mm ESG-14	650 m ²	35.00 \$	22 750.00 \$
6.7	Pavage 40 mm ESG-10	650 m ²	28.00 \$	18 200.00 \$
6.8	Terre-plein béton (2)	140 m ²	100.00 \$	14 000.00 \$
6.9	Bordure existante en granite à enlever et remettre en place	325 m	80.00 \$	26 000.00 \$
6.10	Déplacement BF	1 un.	2 500.00 \$	2 500.00 \$
6.11	Déplacement puisards	7 un.	1 000.00 \$	7 000.00 \$
6.12	Déplacement mâts affichage	2 un.	500.00 \$	1 000.00 \$
6.13	Déplacement lampadaires	7 un.	750.00 \$	5 250.00 \$
6.14	Déplacement feux de signalisation	4 un.	2 500.00 \$	10 000.00 \$
6.15	Nouveaux feux de signalisation	2 un.	10 000.00 \$	20 000.00 \$
6.16	Boucle de détection à déplacer	4 un.	500.00 \$	2 000.00 \$
6.17	Nouvelles boucles de détection	2 un.	1 500.00 \$	3 000.00 \$
6.18	Filages divers à remplacer	1 global	7 500.00 \$	7 500.00 \$
6.19	Pavé et travaux divers intersection	1 global	18 000.00 \$	18 000.00 \$
6.20	Gazonnement	125 m ²	12.00 \$	1 500.00 \$
			Sous-total :	234 200.00 \$



RÈGLEMENT D'EMPRUNT
MISE AUX NORMES DES BANDES - GLACE A - CHL
ET TRAVAUX DIVERS 2021

Estimation des coûts


7.0 Réfection passage piétonnier - Anticosti/Duclos

7.1	Clôture à démolir	180 m	10.00 \$	1 800.00 \$
7.2	Pavage à enlever	300 m ²	4.00 \$	1 200.00 \$
7.3	Correction fondation MG-20	300 m ²	2.00 \$	600.00 \$
7.4	Pavage - 50 mm d'épaisseur	300 m ²	65.00 \$	19 500.00 \$
7.5	Clôture à construire	180 m	105.00 \$	18 900.00 \$
7.6	Réparation et remise en état du gazon	60 m ²	20.00 \$	1 200.00 \$
			Sous-total :	43 200.00 \$

8.0 Réparation et réfection pavage

8.1	Achat, transport et pose	1 global	100 000.00 \$	81 000.00 \$
			Sous-total :	81 000.00 \$

Coûts directs :	1 661 830.00 \$
Imprévus (10 % des coûts directs) :	166 183.00 \$
Frais incidents (10 % des coûts directs) :	166 183.00 \$
Sous-total :	1 994 196.00 \$
Taxes nettes (4,9875 %) :	99 461.00 \$
Sous-total :	2 093 657.00 \$
Financement (3 % des coûts directs) ± :	49 843.00 \$
COÛT BUDGÉTAIRE TOTAL :	2 143 500.00 \$


 2021/02/25

Dave Therrien, ing.
 Directeur adjoint
 Division des services techniques

Le 4 février 2021

